

**INVESTISSEMENTS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES
POUR UNE AGRICULTURE NORMANDE PERFORMANTE
FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION**

Type d'opération 4.1.1 des Programmes de Développement Rural 2014-2020
Période de transition 2021-2022
Calvados, Manche et Orne
Eure et Seine-Maritime
2021 - Appel à projets n°2

Avant de remplir cette demande, lisez attentivement la notice d'information pour le remplissage du formulaire de demande de subvention pour les investissements dans les exploitations agricoles pour une agriculture normande performante

Transmettez l'original de ce formulaire, accompagné des pièces complémentaires, selon votre situation à votre guichet unique Service instructeur

Votre situation		Votre Guichet Unique Service Instructeur (GUSI)
Pour l'ensemble des départements 14, 50, 61, 27 ou 76	<u>- si vous êtes une société ou un GAEC ou un Jeune Agriculteur (individuel ou en société)</u>	la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) (DDT(M)) du département du siège de votre exploitation
	si vous êtes une exploitation individuelle (hors JA) ou une CUMA	la Région Normandie (site administratif de Caen)

et conservez-en un exemplaire

Informations :

- Lien avec le Plan de relance de l'Etat :

Si votre dossier comporte une part $\geq 50\%$ d'investissements pour le bien-être animal et/ou la biosécurité, la Région Normandie se réserve le droit de rediriger votre dossier sur le dispositif « Bien-être animal et biosécurité » de l'Etat, auprès de la DDT(M) concernée. Votre DDT(M) pourra revenir vers vous pour des compléments d'informations. Vous conserverez votre date d'autorisation de démarrage correspondant à la date de réception de votre dossier 411.

- Autre demande d'aide :

Il n'est pas autorisé d'effectuer une autre demande d'aide dans un autre dispositif pour les mêmes investissements, le dispositif Agriculture Normande Performante définissant le taux maximum d'aide publique.

ATTENTION

- tout commencement des travaux avant la date de réception du dossier rend la dépense concernée inéligible (exception faite des frais d'étude préalable)
- l'accusé de réception du dossier complet ne vaut pas acceptation de l'autorité de gestion
- Important : le présent formulaire de demande d'aide doit être accompagné d'une étude économique prévisionnelle du projet sur l'annexe I « Etude économique prévisionnelle simplifiée »

Cadre réservé à l'administration

N° de dossier OSIRIS : _____

Date de réception : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Programme de Développement Rural (PDR) concerné :

PDR FEADER 2014-2020 Calvados, Manche, Orne

PDR FEADER 2014-2020 Eure, Seine-Maritime

➤ Pour les porteurs de projet individuels cités en section 1.a (justificatifs à fournir à l'appui de votre demande)

<p>Etes-vous exploitant agricole à titre principal ? (voir attestation MSA) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Etes-vous exploitant agricole à titre secondaire ? (voir attestation MSA) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Etes-vous exploitant depuis moins de 5 ans ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, bénéficiez-vous du statut de jeune agriculteur (JA) ⁽¹⁾? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non si oui, date de naissance : _ _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ _ _ (jj/mm/aaaa) si oui, date de décision de l'octroi de l'aide : _ _ _ _ / _ _ _ / 2 0 _ _ _ _ (jj/mm/aaaa) si oui, ce projet s'inscrit-il dans votre plan de développement du dossier d'installation (DJA) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Avez-vous bénéficié d'une aide « impulsion installation » ⁽²⁾? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si non, vous êtes considéré comme nouvel installé (NI) ⁽³⁾ indiquez la date d'installation figurant sur votre attestation MSA : _ _ _ _ / _ _ _ / 2 0 _ _ _ _ (jj/mm/aaaa)</p> <p>A remplir pour les personnes morales</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 12.5%;">Nom et prénom des associés-exploitants</th> <th style="width: 12.5%;">N° SIRET ou n° PACAGE</th> <th style="width: 12.5%;">Date de naissance (jj/mm/aaaa)</th> <th style="width: 12.5%;">Jeune Agriculteur</th> <th style="width: 12.5%;">Exploitant récemment installé (< 5ans)</th> <th style="width: 12.5%;">Associé(s) remplissant la condition d'âge⁽⁴⁾</th> <th style="width: 12.5%;">Projet inscrit dans votre plan d'entreprise</th> <th style="width: 12.5%;">Répartition du capital social en pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	Nom et prénom des associés-exploitants	N° SIRET ou n° PACAGE	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Jeune Agriculteur	Exploitant récemment installé (< 5ans)	Associé(s) remplissant la condition d'âge ⁽⁴⁾	Projet inscrit dans votre plan d'entreprise	Répartition du capital social en pourcentage				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<p>Cadre réservé à l'administration</p> <p>Nombre de points par critère de sélection</p> <p>Agriculteur à titre principal = 10 pts</p> <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 40px; margin: 5px auto;"></div> <p style="text-align: center;">S3</p> <p>Projets individuels : JA = 30 pts Ou NI = 10 pts</p> <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 40px; margin: 5px auto;"></div> <p style="text-align: center;">S1 ou S2</p>
Nom et prénom des associés-exploitants	N° SIRET ou n° PACAGE	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Jeune Agriculteur	Exploitant récemment installé (< 5ans)	Associé(s) remplissant la condition d'âge ⁽⁴⁾	Projet inscrit dans votre plan d'entreprise	Répartition du capital social en pourcentage																																										
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																												
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																												
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																												
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																												
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																												

(1) JA : avoir moins de 40 ans au moment du dépôt de la demande d'aide, être installé avec la dotation jeunes agriculteurs, avoir déposé sa demande d'aide à la modernisation postérieurement ou simultanément au dépôt de sa demande d'aide à l'installation ou être considéré comme installé depuis moins de 5 ans.
 - Vous devez transmettre la décision d'octroi de la DJA avant la fin du processus d'instruction, et le certificat de conformité JA sera à fournir obligatoirement au moment de la 1^{ère} demande de paiement
 - Les investissements doivent s'inscrire dans le projet de développement de l'exploitation agricole (cf. plan d'entreprise). A défaut, il faudra procéder à un avenant du Plan Entreprise, qui devra être validé avant la date de clôture du présent appel à projets.
 (2) Décision d'octroi du dispositif Impulsion Installation ou installé(e) à la date de signature de cet imprimé depuis moins de 5 ans à compter de la date figurant sur votre attestation MSA.
 (3) NI : Nouvel Installé : Installé depuis moins de 5 ans (date d'inscription à la MSA en tant que chef d'exploitation) n'ayant pas bénéficié des aides nationales à l'installation (DJA) ou bénéficiaire du dispositif Impulsion Installation ou installé avec la DJA mais ayant plus de 40 ans à la date de dépôt du dossier
 (4) Avoir au moins 18 ans et n'ayant pas atteint l'âge prévu à l'article D. 161-2-1-9 du code de la sécurité sociale au 1er janvier de l'année de dépôt de la demande. Au moins un des associés doit remplir cette condition.

➤ Pour les porteurs de projet collectifs cités en section 1.b

<p>Dans le cas où les adhérents de la CUMA sont adhérents-participants pour la totalité du parc matériel de la CUMA, joindre une attestation du représentant de la CUMA, sinon renseigner le tableau ci-dessous :</p> <p>Type d'investissement(*) : _____ (*) à compléter un nouveau tableau si la liste diffère d'un investissement à un autre</p> <p>Nombre d'adhérents participants : _____</p> <p>Le groupe CUMA portant le projet comporte t'il un/des JA s'engageant au minimum à 10 % de l'activité générée par le projet (surface ou heures) ? (si oui joindre l'engagement du JA dans le projet)</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Le tableau ci-après doit être complété sur une feuille à part selon le modèle ci-après si le groupe portant le projet comporte plus de 10 participants/adhérents</p>	<p>Projet CUMA : groupe avec JA = 10 pts</p> <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 40px; margin: 5px auto;"></div> <p style="text-align: center;">S1</p>
---	--

Nom et prénom ou Nom de la Société (adhérent participant)	Code postal/Commune	N°SIRET ou pacage (obligatoire)	Type de production principale

Volet formation/conseil

Avez-vous suivi une formation ou un conseil individuel dans les 24 derniers mois précédant le dépôt de la présente demande ?
 oui non si oui, préciser * _____

Projets collectifs : le/ les tracteurs utilisés pour les matériels concernés par le projet ont-ils été passés au banc d'essai *?
 oui non

Avez-vous suivi un conseil agricole portant sur l'analyse globale de son exploitation :

- Audit *CASE* (réalisé dans les 12 derniers mois précédant le dépôt de la présente demande)
- Audit *CASZE* (La 1ère visite doit avoir été réalisée 6 mois minimum avant la date de dépôt de la présente demande d'aide)
- Audit *CAP'2ER de niveau II* (réalisé dans les 12 derniers mois précédant le dépôt de la présente demande)
- Autres (préciser): _____

**Joindre une attestation de suivi de la formation, du conseil individuel ou du passage au banc d'essai*

Cadre réservé à l'administration

Nombre de points par critère de sélection

Formation ou conseil individuel = 10 pts

S6

Conseil agricole = 30 pts

SMA7

3 – CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

A1. Localisation du siège social de l'exploitation

Identique à la localisation du demandeur

Sinon, merci de préciser l'adresse du siège : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|_| Commune : _____

A2. Lieu de l'opération en cas de projet bâtiment

Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, merci de préciser l'adresse du projet: _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|_| Commune : _____

B. Filière et production concernée par le projet

B1 : filières

Filière animale (cochez la case correspondante) * :

- bovin lait autre bovin ovin caprin avicole cunicole
 porcine autre élevage, précisez : _____

Dans tous les cas, préciser le **N° de Cheptel** : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

*** Filière équine non éligible**

Filière végétale (cochez la case correspondante) :

- légumière horticole pépinière arboricole chanvre
 autre, précisez _____

Si vous avez coché plusieurs cases, veuillez préciser

- la filière majoritairement concernée par les investissements : Filière animale Filière végétale
- dans la filière principale, la production majoritaire : _____

Pour cette production majoritaire, précisez :

- Si plusieurs productions, indiquer pour la production majoritaire la part financière qui lui est consacrée au sein du projet : |_|_|_|_|_|_| %

B2 : filières et projet

Adaptation à la crise :

- Si filière Horticole : oui non

- Si autre filière : Votre projet comporte t'il des investissements pour le développement du e-commerce en lien avec un circuit court de commercialisation (création/modification site internet, logiciel)?

oui non

Ces investissements sont-ils mentionnés dans la présente demande : oui non

Ces investissements sont-ils mentionnés dans le cadre d'une demande pour le dispositif

« transformation à la ferme et commercialisation en circuits courts » : oui non

Ces investissements sont-ils soutenus dans un autre cadre : oui non Si oui, précisez _____

- Filière émergente : votre projet concerne t'il une filière émergente en Normandie ? oui non

Si oui, précisez laquelle : _____

Cadre réservé à l'administration

Nombre de points par critère de sélection

Filière animale
Bovin lait ou autre bovin, ovin, caprin, avicole, cunicole, porcine

OU

Filière végétale
légumière, horticole, pépinière, arboricole, chanvre

30 pts



S8

Adaptation à la crise

50 pts



S30

Filière émergente

50 pts



S31

C. Adhésion à un groupe ou certification environnementale

C1. l'exploitation est-elle adhérente à un GIEE ? oui non - si oui précisez le nom :

C2. l'exploitation est-elle adhérente à une CUMA ? oui non - si oui précisez **obligatoirement** le nom et le n° SIRET:

C3 : l'exploitation est-elle adhérente à une organisation de producteurs ou une coopérative de commercialisation de la production ? oui non - si oui précisez le nom :

C4. l'exploitation appartient-elle au réseau Ferme Dephy ou au réseau des 30.000 ou est-elle titulaire d'un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) hors BIO?
 oui non

C5. l'exploitation dispose-t-elle d'une certification environnementale ?

- de niveau 2 oui non

si oui, préciser _____

- de niveau 3 (HVE) oui non en cours d'acquisition (*fournir unaudit-avec les préconisations*)

si oui, préciser le pourcentage de SAU engagée _____

- agriculture biologique (AB) oui non

si oui, préciser la production certifiée et le pourcentage de SAU engagée _____

C6. l'exploitation est-elle engagée dans une mesure agro-environnementale ? (contractualisation d'une MAEC à partir de 2015 et après)

oui non

si oui, préciser le pourcentage de SAU engagée _____
 date de contractualisation de la MAEC : ___/___/___

(Pour les points C1, C2,C3, C4 et C5: justificatifs à fournir à l'appui de votre demande)

D. Surface agricole de l'exploitation

surface agricole utile (SAU)⁽¹⁾ : |_|_|_|_|_| ha

Surface Fourragère Principale (SFP) hors maïs fourrage : |_|_|_|_|_| ha

dont surfaces en herbe⁽¹⁾ : |_|_|_|_|_| ha sur année N

surfaces de légumineuses ⁽¹⁾ : |_|_|_|_|_| ha sur année N

surfaces de protéagineux⁽¹⁾ : |_|_|_|_|_| ha sur année N

Indiquer le code culture pour les protéagineux et légumineuse : |_|_|_|_|_|

⁽¹⁾ A renseigner sur la base de la déclaration de surface PAC ou à défaut sur la base du parcellaire MSA

E. Investissements collectifs (dans le cas d'un projet porté par un groupement d'agriculteurs : CUMA, GIEE ...)

Le projet constitue-t-il ?	Si, oui, cochez la case	
La création de l'activité (*) (primo-investissement pour les CUMA)	<input type="checkbox"/>	
Le développement d'une activité déjà existante (pour les GIEE) ou la création d'une activité déjà existante au sein de la CUMA par un nouveau groupe	<input type="checkbox"/>	
Nouveaux adhérents/participants	<input type="checkbox"/>	Si oui, préciser le nombre d'adhérents supplémentaires _____

Adhésion GIEE = 20 pts

SMA 11

Adhésion OP ou coopérative = 10 points

S12 (Dossier filière animale ou végétale)

Certification niveau 2, Ferme Dephy, réseau des 30.000 ou SIQO (hors bio) = 20 pts

ou Certification HVE/en cours d'acquisition ou engagement en MAEC = 40 pts

ou Conversion ou maintien en AB = 60 pts

SMA 13 ou SMA 14-1 ou SMA 14-2

Dossier Filière animale uniquement, Si surfaces en herbe + légumineuses + protéagineux ≥ 50% de la SAU et SFP hors maïs fourrage constituant au minimum 75 % de la SAU = 20 pts

SMA15

Projets de groupements d'agriculteurs

Création activité = 35 pts ou Développement activité existante GIEE ou création activité existante CUMA = 30 pts

S16 ou S17

Nouveaux adhérents/participants= 25 pts

S18

Descriptif du projet

Nature et descriptif du projet (intitulé, présentation synthétique de l'opération, objectifs) :
La liste des critères d'éligibilité est indiquée dans l'encadré (page 9)

Si votre projet comprend des investissements en élevage portant sur le bien-être animal et la biosécurité - BBEA (liste en Annexe B de cet appel à projets)

(éléments à préciser concernant ces investissements ci-après : dans tableau de financement, annexe 2 a,b,c)

Projet Bâtiment (construction ou rénovation) dans le cadre de l'acquisition d'une démarche Bâtiment d'Élevage à Basse consommation (BEBC)

oui non

A fournir dans la demande d'aide :

- Pour une construction neuve : Les éléments techniques et de cahier des charges permettant de démontrer les caractéristiques du projet de construction au regard de la démarche Bâtiment d'Élevage Basse Consommation.

- Pour une rénovation de bâtiment : un diagnostic énergétique avant-projet du bâtiment avec les préconisations en matière de démarche BEBC. Les investissements dans la demande d'aide devront être en correspondance avec les préconisations.

Projet comportant des investissements pour une agriculture de précision (Cf. liste des investissements en annexe A de cet appel à projets)

oui non

Si votre projet concerne un équipement et/ou du matériel, est-ce du renouvellement ? oui non

Si oui, fournir **obligatoirement** les arguments permettant de justifier que ce n'est pas du renouvellement à l'identique (démontrer l'augmentation de production ou de l'efficacité d'au moins 25% grâce au nouveau matériel). Dans le cas contraire, joindre les fiches techniques de l'ancien et du nouveau matériel. L'absence de justification pourra conduire au rejet de la dépense.

Bien-être animal / biosécurité (filière animale) = 30 pts non ruminants ou 10 pts ruminants

SMA-X

Bâtiment BEBC (filière animale) = 30 pts

SMA-Y

Investissements agriculture de précision (filière végétale) = 20 pts

SMA-Z

Liste des critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les projets doivent améliorer la performance globale et la durabilité de l'exploitation agricole. Votre projet devra répondre à au moins l'un des critères d'éligibilité suivants :

CRITERES	APPRECIATION DU CRITERE	
PILIER ECONOMIQUE		
Amélioration du niveau global des résultats de l'exploitation : Augmentation du ratio EBE/produit brut	En fonction de l'étude prévisionnelle (N/N+4 ou N+10 arboriculture)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Développement d'un atelier de production en lien avec une activité de transformation à la ferme	En fonction de l'étude prévisionnelle (N/N+4 ou N+10 arboriculture)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Réduction des coûts alimentaires	Si présence dans les investissements de matériels valorisant l'herbe ou pour la culture légumineuses/protéagineux fourragers (code culture), FAF	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Développement d'une production sous SIQO	Attestation certification ou attestation ODG	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
PILIER ENVIRONNEMENTAL		
Diminution de la consommation d'énergie ou production d'énergie renouvelable	Investissements dans des matériels d'économie d'énergie ou matériels de production d'énergies renouvelables	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Diminution des pollutions ponctuelles (Mise Aux Normes et hors MAN)	Si présence dans les investissements de matériels pour la mise aux normes ou la gestion des effluents	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Diminution des intrants	Si présence dans les investissements de matériels pour l'agriculture de précision ou de matériels de substitution de traitements	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Valorisation des surfaces en herbe	Si présence dans les investissements de matériels pour la valorisation de l'herbe	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Développement de la production de légumineuses/protéagineux fourragers (code culture : cf. notice) dans le cadre d'une exploitation en polyculture	Si présence dans les investissements de matériels permettant la culture de légumineuses/protéagineux fourragers	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Lutte contre l'érosion, respect des sols.	Si présence dans les investissements de matériels pour les techniques simplifiées de culture ou la lutte contre l'érosion	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Amélioration du bien-être animal et/ ou de la biosécurité dans les élevages	Si présence dans les investissements de matériels pour l'amélioration du bien-être animal et de la biosécurité dans les élevages	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
PILIER SOCIAL		
Projet contribuant au développement de l'emploi	En fonction de l'étude prévisionnelle (N/N+4 ou N+10 arboriculture) et d'éventuelles prévisions d'embauche ou d'augmentation de temps de travail	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Amélioration significative des conditions de travail	Construction ou aménagement d'un bâtiment, ou investissements dans des matériels intervenant significativement dans ce domaine	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

B. Calendrier prévisionnel du projet

Date prévisionnelle de début de projet (indiquer la date du premier engagement avec le prestataire/fournisseur : devis signé, bon de commande, acompte, ...)	__/__/20__ (jour/mois/année)
Date prévisionnelle de fin de projet (date d'acquittement dernière facture)	__/__/20__ (jour/mois/année)

Projet en plusieurs phases

Si la réalisation de votre projet global comporte plusieurs phases et donc nécessitera la réponse à plusieurs appels à projets*. Précisez celles-ci, à titre indicatif, dans le tableau ci-dessous. Sans cette précision une décote en points pourra vous être appliquée pour vos prochaines demandes d'aide dans ce dispositif.

(Remarque : n'indiquer dans le tableau des dépenses prévisionnelles page 16 et l'annexe 2 que les investissements concernés par la phase faisant l'objet de la présente demande)

Intitulé de la phase	Date prévisionnelle de début	Date prévisionnelle de fin**

* Sous réserve de l'ouverture d'un prochain appel à projets.

** Tout projet devra obligatoirement s'arrêter (date de fin d'acquittement des dépenses) au 31 mars 2025.

C. Projet territorial

Votre projet s'inscrit-il dans une démarche partenariale (ex : avec une Collectivité, un Parc Naturel, un syndicat d'eau...) ?
(le cas échéant, justificatif à joindre à la demande)

oui non si oui, préciser _____

D. Articulation du projet avec d'autres dispositifs d'aide du plan de développement rural (PDR)

Votre projet comporte-t-il un volet complémentaire dans une autre mesure du PDR (ex : transformation à la ferme) ?

oui non si oui, préciser _____

E. Projets structurants

Pour les dossiers avec bâtiment :

- êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment ? oui non

(si non, veuillez joindre l'attestation complétée par le propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant)

- préciser s'il s'agit d'une :

- nouvelle construction
 extension d'un bâtiment existant
 rénovation/aménagement d'un bâtiment existant
 serre

- préciser la part du financement du projet consacré aux bâtiments par rapport au montant total des dépenses présentées : ||||| %

Pour les projets collectifs : projet développant l'emploi \geq 0.5 ETP oui non

F. Situation de votre exploitation à l'égard de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et sur les prélèvements d'eau au titre du code de l'environnement (articles L214-1 à L 214-6 et L512-1 à 512-3)

Case à cocher obligatoirement

relève du régime d'autorisation, d'enregistrement ou de déclaration au titre de la réglementation sur les ICPE

si plusieurs ateliers concernés, veuillez indiquer lesquels :

relève du régime autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau
 ne relève pas de ces réglementations

Cadre réservé à l'administration

Démarche partenariale de territoire = 10 pts

S21

Volet complémentaire PDR = 10 pts

S22

Projets structurants : Investissements bâtiments/serres (ou projets collectifs développant l'emploi) = 20 pts

S23

G. Situation de votre exploitation au regard des normes réglementaires (uniquement pour les projets en filières animales avec bâtiment)

G1 Normes liées à la gestion des effluents d'élevage

Tous vos bâtiments sont situés **hors zone vulnérable** :

Vous relevez du régime suivant :

* RSD⁽¹⁾ oui

⁽¹⁾Vous devez joindre au dépôt du dossier un DEXEL avant et après projet (sauf cas des exploitations sans bâtiment avant projet ou si l'ensemble des animaux est logé sur aire paillée intégrale, 100% litière paillée et pas d'effluents liquides de traite par exemple...)

* ICPE ⁽²⁾ oui

Relevant du régime de déclaration

Relevant du régime d'enregistrement

Relevant du régime d'autorisation

⁽²⁾ Vous devez joindre au dépôt du dossier :

- votre récépissé de déclaration avant projet ou votre arrêté préfectoral d'enregistrement ou d'autorisation

- un DEXEL avant et après projet

- si votre projet entraîne un changement au titre des ICPE, un récépissé de dépôt de situation en DDPP

Au moins un bâtiment d'élevage est situé en **zone vulnérable** :

Zone vulnérable désignée en 2007

Zone vulnérable désignée entre 2012 et 2017 inclus

Vous avez déposé auprès de votre DDT(M) avant le **30/06/2017** une Déclaration d'Intention d'Engagement (DIE) de réaliser les travaux de mise aux normes

oui non

Et

Vous avez déposé auprès de votre DDT(M) avant le **01/10/2018** une demande de dérogation

oui non

Nouvelle zone vulnérable désignée en 2018

Vous relevez du régime suivant :

* RSD⁽¹⁾ oui

⁽¹⁾ vous devez joindre au dépôt du dossier un DEXEL avant et après projet (sauf cas des exploitations sans bâtiment avant projet ou si l'ensemble des animaux est logé en aire paillée intégrale, 100% litière paillée et pas d'effluents liquides de traite par exemple...)

* ICPE oui

Relevant du régime de déclaration⁽²⁾

Relevant du régime d'enregistrement⁽³⁾

Relevant du régime d'autorisation ⁽⁴⁾

⁽²⁾ ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ Vous devez joindre au dépôt du dossier :

- votre récépissé de déclaration avant projet ou votre arrêté préfectoral d'enregistrement ou d'autorisation

- un DEXEL avant et après projet (sauf cas des exploitations sans bâtiment avant projet ou si l'ensemble des animaux est logé en aire paillée intégrale, 100% litière paillée et pas d'effluents liquides de traite par exemple...)

- et, si votre projet entraîne un changement au titre des ICPE, un récépissé de dépôt de situation en DDPP

G2. Normes liées au bien-être des animaux

le cas échéant, êtes-vous aux normes pour chacun de ces ateliers ?

veaux de boucherie oui non

porcs reproducteurs (truies) oui non

poules pondeuses oui non

Hors zone vulnérable
(Dpts 14, 50 et 61) =
10 pts

Ou

Anciennes zones
vulnérables (tous Dpts)
= 30 pts

Ou

Nouvelles zones
vulnérables (Dpts 14,
50 et 61) = 50 pts



S24, S25 ou S26

Pour les dossiers en filière animale : effectifs avant et après projet

Effectifs	Effectif total dans l'exploitation avant projet*	Effectif concerné par le projet	Effectif total de l'exploitation après projet
Vaches laitières			
Vaches allaitantes			
Génisses lait			
Génisses viande			
Taurillons ou bœufs			
Veaux de boucherie			
Brebis lait			
Brebis viande			
Chèvres			
Porcs reproducteurs			
Porcs engraissement			
Poules pondeuses			
Volailles de chair			
Autres, préciser			

*Les effectifs doivent être en correspondance avec la déclaration PAC. Ces données seront vérifiées par le service instructeur au moment de l'instruction de votre demande.

H. Données économiques prévisionnelles du projet → remplir **obligatoirement** les données de l'étude prévisionnelle en annexe 1

I. Critères liés à l'acquisition de la triple performance (ATP)

Une grille de critères spécifiques définissant les 3 piliers de la triple performance économique, sociale et environnementale caractérise la qualité du projet en matière de triple performance. Ces critères permettent l'accession aux niveaux I, II ou III de la Triple Performance (cf encadré ci-dessous).

Selon vous, et sur la base de l'étude prévisionnelle économique (à compléter en Annexe 1) ou en fonction de la nature de vos investissements, votre projet contribue sur votre exploitation :

Pilier économique Critère contribuant :	Votre argumentaire (à renseigner obligatoirement pour les critères concernés)	Cadre réservé à l'administration
- à l'amélioration du niveau global des résultats économiques de l'exploitation <i>(ne concerne pas les projets collectifs GIEE, CUMA)</i>	<i>Oui, si l'étude économique prévisionnelle démontre que le ratio EBE/produit brut a une variation ≥ à 10% par rapport au dernier bilan (ex : passage du ratio de 0,3 à 0,33).</i>	Nombre de points par critère de sélection Amélioration résultats exploitation <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ATP 1
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		

- au développement d'un atelier de production en lien avec une activité de transformation à la ferme	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<i>Critère apprécié en fonction de la situation de départ de l'exploitation et de l'étude économique prévisionnelle.</i> <i>Oui, si la part de l'investissement contributif est \geq à 30% du coût total du projet ou \geq au montant plancher d'investissement de 6 000 €.</i>
- à la réduction des coûts alimentaires	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<i>Critère apprécié en fonction de la présence dans les investissements de matériels valorisant l'herbe ou permettant la culture de légumineuses/protéagineux fourragers ou la fabrication d'aliments à la ferme.</i> <i>Oui, si la part de l'investissement contributif est \geq à 30% du coût total du projet ou \geq au montant plancher d'investissement de 6000 €.</i>
- au développement d'une production sous SIQO (signe d'identification de qualité et d'origine - SIQO) ou projet porté par une exploitation sous certification HVE ou projet d'investissement pour acquisition de la certif. HVE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<i>Critère apprécié au moyen d'une attestation de certification ou d'une attestation ODG.</i> <i>Pour les exploitations HVE, une attestation de certification sera à fournir. Pour les projets d'investissement en vue de l'acquisition de la certification HVE, les investissements projetés devront être en cohérence avec un diagnostic préalable pour l'acquisition de cette certification</i> <i>Oui, si la part de l'investissement contributif est \geq à 30% du coût total du projet ou \geq au montant plancher d'investissement de 6 000 €.</i>

Développement atelier production

oui non

ATP 2

Réduction coûts alimentaires

oui non

ATP 3

Production SIQO

oui non

ATP 4

Pilier environnemental Critère contribuant :	Votre argumentaire	
- à la diminution de la consommation d'énergie ou production d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<i>Oui, si la part de l'investissement contributif est \geq à 30% du coût total du projet ou \geq au montant plancher d'investissement de 3 500 €, ou si l'investissement permet d'accéder à une labellisation environnementale (réalisation d'un diagnostic ou autodiagnostic* lorsque investissements \geq 1500 €, afin de valider ce critère).</i>

Cadre réservé à l'administration

Diminution consommation énergie ou production énergie renouvelable

oui non

ATP 5

<p>- à la diminution des pollutions ponctuelles (mises aux normes et hors mises aux normes)</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<p><i>Critère apprécié en fonction de la présence dans les investissements de matériels pour la mise aux normes ou la gestion des effluents d'élevage.</i> <i>Oui, si la part de l'investissement contributif est ≥ à 30% du coût total du projet ou ≥ au montant plancher d'investissement de 10 000 €.</i></p>	<p>Diminution pollutions ponctuelles</p> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ATP 6
<p>- à la diminution des intrants</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<p><i>Critère apprécié en fonction de la présence dans les investissements de matériels pour l'agriculture de précision ou de matériels de substitution aux traitements.</i> <i>Oui, si la part de l'investissement contributif est ≥ à 30% du coût total du projet ou ≥ au montant plancher d'investissement de 10 000 €.</i></p>	<p>Diminution intrants</p> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ATP 7
<p>- à la valorisation des surfaces en herbe</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<p><i>Critère apprécié en fonction de la présence dans les investissements de matériels valorisant l'herbe.</i> <i>Oui, si la part de l'investissement contributif est ≥ à 30% du coût total du projet ou ≥ au montant plancher d'investissement de 6 000 €.</i></p>	<p>Valorisation surfaces en herbe</p> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ATP 8
<p>- au développement de la production de légumineuses/protéagineux fourragers dans le cadre d'une exploitation en polyculture</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<p><i>Critère apprécié en fonction de la présence dans les investissements de matériels permettant la culture de légumineuses/protéagineux fourragers.</i> <i>Oui, si la part de l'investissement contributif est ≥ à 30% du coût total du projet ou ≥ au montant plancher d'investissement de 6 000 €.</i></p>	<p>Production légumineuses/protéagineux fourragers</p> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ATP 9
<p>- à la lutte contre l'érosion, au respect des sols</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<p><i>Critère apprécié en fonction de la présence dans les investissements de matériels pour les techniques simplifiées de culture ou la lutte contre l'érosion.</i> <i>Oui, si la part de l'investissement contributif est ≥ à 30% du coût total du projet ou ≥ au montant plancher d'investissement de 10 000 €.</i></p>	<p>Lutte érosion, respect des sols</p> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ATP 10

<p>- à l'amélioration du bien-être animal et/ou de la biosécurité dans les élevages</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<p><i>Critère apprécié en fonction de la présence dans les investissements de matériels ou d'aménagement pour l'amélioration du bien-être animal et/ou de la biosécurité dans les élevages.</i> <i>Oui, si la part de l'investissement contributif est \geq à 30 % du coût total du projet ou \geq au montant plancher d'investissement de 6 000 €.</i></p>
---	--	--

Bien-être animal et/ou biosécurité dans les élevages

oui non

ATP 13

* Fournir le diagnostic ou l'autodiagnostic le cas échéant et ses préconisations.

Pilier social Critère contribuant :	Votre argumentaire	
<p>- au développement de l'emploi</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<p><i>Critère apprécié en fonction de l'étude économique prévisionnelle, par rapport au dernier bilan (ou plan d'entreprise pour les JA).</i> <i>Oui, si le projet développe l'emploi dans l'exploitation pour une part \geq à 0,5 équivalent temps plein (ETP)/an.</i></p>
<p>- à l'amélioration significative des conditions de travail</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<p><i>Critère apprécié dans le cadre de la construction et l'aménagement de bâtiment ou en fonction d'investissements dans des matériels intervenant significativement dans ce domaine.</i> <i>Oui, si la part de l'investissement contributif est \geq à 30% du coût total du projet ou \geq au montant plancher d'investissement de 4 000 €.</i></p>

Cadre réservé à l'administration

Développement emploi

oui non

ATP 11

Amélioration conditions de travail

oui non

ATP 12

Cadre réservé à l'administration

Validation de 1 critère dans la grille ATP
= 10 pts

SMA27

Validation de 2 critères dans la grille ATP
= 30 pts

SMA28

Validation de 3 critères dans la grille ATP = 50 pts

SMA29

Majoration agro-écologique

Cf. Appel à projets (page 16) et notice (page 8)

Je sollicite la majoration agro-écologique au titre des critères suivants permettant une attribution minimum de 40 points (case(s) à cocher **obligatoirement** si concerné) :

- Projets collectifs (code critère : SMA 4) : 30 pts
- Réalisation d'un audit conseil de niveau II (code critère : SMA 7) : 30 pts
- Adhésion à un GIEE (code critère : SMA 11) : 20 pts
- Certification environnementale de niveau 2, Ferme Dephy et réseau des 30.000 et SIQO hors Bio (code critère : SMA 13) : 20 pts
- Mesure Agro Environnementale, certification Haute Valeur Environnementale (code critère : SMA 14-1) : 40 pts
- Engagement en Agriculture Biologique (conversion ou maintien) (code critère : SMA 14-2) : 60 pts
- Exploitation herbagère (code critère : SMA 15) : 20 pts (uniquement filière animale)
- Projet d'investissements en élevage portant sur le bien-être animal et la biosécurité (code critère : SMA-X) : 30 pts pour les élevages de non-ruminants ou 10 pts pour les élevages de ruminants
- Projet comportant des investissements liés à l'agriculture de précision (code critère : SMA-Z) : 20 pts
- Projet triple performance de niveau I (code critère : SMA 27) : 10 pts
- Projet triple performance de niveau II (code critère : SMA 28) : 30 pts
- Projet triple performance de niveau III (code critère : SMA 29) : 50 pts

5 – PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES

Obligatoire : veuillez indiquer les montants récapitulatifs des investissements par sous-opération renseignés dans les annexes 2a, 2b et 2c du formulaire.

Pour rappel : le plancher des dépenses éligibles pour ce dispositif est de 10 000 € HT

Investissement projeté par sous-opération	Montant total HT
Bâtiments agricoles	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
dont bien-être animal et/ou biosécurité*	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Matériels et équipements agricoles	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
dont bien-être animal et/ou biosécurité*	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Plantations ou replantations	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Plantations pour bandes lignocellulosiques	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Aménagements agricoles	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Mises aux normes	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Dépenses immatérielles totales	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Montant total des investissements matériels et immatériels prévus	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

* Il convient d'identifier les devis comportant les dépenses liées à la Biosécurité et au Bien-être Animal (BBEA). Précisez également cette information dans les tableaux pages 23, 24 et 25.

Pourcentage des dépenses BBEA par rapport aux dépenses globales du projet : %

Réservé à l'administration / Pourcentage suite au contrôle administratif : %

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides (case à cocher) aux investissements dans les exploitations agricoles pour une agriculture normande performante

au titre du PDR Calvados, Manche, Orne

au titre du PDR Eure, Seine Maritime

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur (cases à cocher) :

- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet (sauf si autorisation accordée précédemment par le guichet instructeur)
- respecter les conditions d'âge au 1^{er} janvier de l'année de dépôt de ma (notre) demande (au moins 18 ans et ne pas avoir atteint l'âge indiqué à l'article D.161-2-1-9 du code de la sécurité sociale),
- avoir pris connaissance des informations présentées dans la notice d'information, notamment en ce qui concerne les délais de réalisation de mon projet et de communication des pièces au guichet unique, les points de contrôle, les règles de versement des aides et les sanctions encourues en cas de non-respect de ces points,
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma (notre) demande au titre des points de contrôle de normes minimales attachées à l'investissement aidé,
- être à jour de mes (nos) cotisations sociales et fiscales,
- En cas de société agricole de type SAS, SCEA, SARL ou autres : les associés exploitants détiennent au minimum 50 % du capital social,
- ne pas avoir obtenu d'aide pour ce même projet à l'exception des prêts à l'installation,
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du Code rural,
- avoir pris connaissance que ma (notre) demande d'aide sera sélectionnée par appel à projets et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
- avoir pris connaissance que ma (notre) demande sera considérée comme rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente (uniquement en cas de financement par l'Etat) au-delà du délai de 8 mois à compter de la date de réception de mon dossier,
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement.

Je m'engage (nous nous engageons) à :

- ➔ informer le guichet unique de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon (notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
- ➔ maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les constructions et les équipements ayant bénéficié des aides ainsi que le cheptel correspondant pendant une durée de cinq ans à compter du paiement final de l'aide, et en outre dans le cas du volet énergétique les constructions, les équipements et les aménagements subventionnés, conformément à l'article 71 du règlement 1303/2013 ;
- ➔ me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes pendant 10 ans à compter de la date de paiement du solde de l'aide ;
- ➔ ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau «financement du projet » ;
- ➔ respecter les obligations en matière de d'information et de publicité, conformément aux modalités définies à l'annexe III du Règlement (UE) n°808/2014 du 17 juillet 2014, modifié par le règlement d'exécution (UE) n°2016/669, en cas de bénéfice des aides FEADER, et conformément à la notice (page 7) en annexe du présent appel à projets ;
- ➔ détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant dix années ;
- ➔ fournir à l'autorité de gestion et/ou aux évaluateurs désignés ou autres organismes habilités à assumer des fonctions en son nom, toutes les informations nécessaires pour permettre le suivi et l'évaluation du programme ;
- ➔ transmettre sans délai au service instructeur (DDT(M)/Région) la déclaration de commencement des travaux
- ➔ respecter les engagements liés à la majoration agro-écologique. En cas de non-respect lors du solde, cette majoration ne sera pas attribuée.

Je suis informé(e) (nous sommes informés)

- ➔ que si je ne suis (nous ne sommes) pas à jour de mes (nos) cotisations au régime de protection sociale agricole, je ne pourrais (nous ne pourrions) pas bénéficier d'une aide du FEADER (personnes assujetties uniquement),
- ➔ qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.
- ➔ que conformément au règlement européen n°1306/2013 du 17 décembre 2013, l'Etat publie sous forme électronique la liste des bénéficiaires ayant reçu une aide du FEADER. Dans ce cadre, mes prénoms et noms (sauf si les aides publiques sont inférieures à 1250€), ma raison sociale, la mesure FEADER concernée et le montant des aides perçues seront mis en ligne pendant deux ans sur le site internet de l'Etat TelePAC. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'Etat compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » ((loi n°78-17 du 6 janvier 1978)
- ➔ **que les engagements liés à la majoration agroécologique seront vérifiés au paiement (cf liste des critères dans l'appel à projets).** Si ces critères sont respectés à la demande de solde, les justificatifs devront être fournis. A défaut, ces critères feront l'objet d'un contrôle administratif au terme des 4 années suivant le dépôt de la demande de subvention, afin de vérifier le respect des engagements du demandeur ayant donné lieu à une majoration de l'aide. Les pièces justificatives à jour seront à transmettre aux services instructeurs. En cas de non-respect de ces critères de majoration, une décision de déchéance partielle sera mise en œuvre.
- ➔ que si mon dossier comporte une part $\geq 50\%$ d'investissements pour le bien-être animal et/ou la biosécurité, la Région Normandie se réserve le droit de rediriger mon dossier sur le dispositif « Bien-être animal et biosécurité » de l'Etat, auprès de la DDT(M) concernée, qui pourra demander des compléments d'information. La date d'autorisation de démarrage du projet correspondant à la date de réception de votre dossier 411 sera conservée.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au Correspondant Informatique et Libertés du Conseil Régional de Normandie – Abbaye aux Dames – Place Reine Mathilde – CS 50523 – 14035 CAEN Cedex 1 – cil@normandie.fr.

Les destinataires des données sont la Région Normandie et l'Agence de Services et de Paiement.

En outre :

j'autorise / n'autorise pas (rayer la mention inutile) la Région à utiliser ces données à des fins d'enquête.

j'autorise / n'autorise pas (rayer la mention inutile) la Région à m'adresser des informations sur l'évolution de ses dispositifs et sur les événements sur le thème de l'agriculture ou des ressources marines organisés par la Région.

Fait à _____ le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Nom/prénom du bénéficiaire ou de son représentant légal (de tous les associés pour un GAEC) :

.....

Qualité :

Cachet (le cas échéant) et signature (de tous les associés pour un GAEC)

7 – LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces obligatoires	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Sans objet
Exemplaire original du présent formulaire dûment complété, daté et signé, et l'annexe 2	TOUS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Devis estimatifs détaillés (datant de moins d'un an) des travaux ou investissements (classés par type d'investissement), y compris les devis liés aux investissements immatériels du volet « énergie ». Attention nécessité de présenter en fonction du montant de la dépense plusieurs devis datés de moins d'un an . Se reporter à la page 6 de l'appel à projets.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bilans et compte de résultat du dernier exercice comptable (<i>exploitants au forfait non concernés</i>)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste comptable des matériels (<i>y compris exploitants au forfait</i>)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation MSA précisant le statut d'exploitant agricole à titre principal ou secondaire		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation MSA comportant la date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation	NI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation sur l'honneur portant sur le respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables (annexe 3)	TOUS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation de régularité fiscale des services fiscaux	Pour les entreprises individuelles ou sociétés soumises à l'impôt sur le revenu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation sur l'honneur portant sur les autres aides perçues ou demandées au titre du dispositif (Annexe 4)	En cas d'autres aides perçues ou demandées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récépissé de déclaration avant projet ou votre arrêté préfectoral d'enregistrement ou d'autorisation ICPE	Si éleveur concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un récépissé de dépôt de situation en Direction Départementale de la Protection des Populations	Si votre projet entraîne un changement au titre des ICPE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etude économique prévisionnelle du projet (annexe 1)	Tous exceptée CUMA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la carte d'identité (permis de conduire non accepté)	Tous (personne physique, représentant légal en cas de société et tous les associés en cas de GAEC)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
K-bis (de moins de 6 mois) + une copie des statuts	Personne morale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Décision juridique d'octroi de la dotation Jeune Agriculteur	JA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engagement des adhérents participant à l'investissement de ne pas solliciter d'aide individuelle sur des matériels de même type sur la période sur la programmation	CUMA/ GIEE/GIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récépissé de déclaration en préfecture	Association, GIEE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste des adhérents participants au projet par investissement et mentionnant les engagements souscrits (en heures ou surface)	CUMA/GIEE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pouvoir habilitant le signataire à demander l'aide (extrait de délibération)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie du procès verbal de la dernière assemblée générale précisant les membres du Bureau		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la carte d'identité du président		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement	Association, GIEE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièces obligatoires pour les dossiers concernés par un projet bâtiment ou des aménagements agricoles (<i>clôtures, accès parcelles, accès bâtiments</i>).	Type de demande concernée	Pièce jointe	Sans objet
Plan de situation détaillé	Aménagements agricoles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan de situation, plan de masse des travaux et plan de façade		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan des aménagements intérieurs		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan avant travaux et après travaux (uniquement pour les travaux de rénovation)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les projets Bâtiment d'Élevage Basse Consommation (BEBC) : - pour une construction neuve : fournir les éléments techniques et de cahier des charges permettant de démontrer les caractéristiques du projet de construction au regard de la démarche Bâtiment d'Élevage Basse Consommation - Pour une rénovation de bâtiment : fournir un diagnostic énergétique avant-projet du bâtiment avec les préconisations en matière de démarche BEBC. Les investissements dans la demande d'aide devront être en correspondance avec les préconisations.		Projet Bâtiment	<input type="checkbox"/>
Arrêté de permis de construire (PC) ou déclaration de travaux. (<i>à défaut du PC, le récépissé de dépôt peut être fourni, toutefois, l'arrêté de PC sera à fournir au plus tard 2 mois après la date de fin de l'appel à projets (si situation exceptionnelle : prendre contact avec votre guichet instructeur).</i>)	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Ouvrages de type boviduc, oviduc, ... : - autorisation au titre du service des routes compétent (cerfa N° 14023*01) - plan de masse permettant de montrer la surface accessible au pâturage avant et après projet	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Autorisation du propriétaire si non propriétaire des terrains et/ou bâtiments	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Copie de l'évaluation de l'économie d'énergie pour les bâtiments avec des équipements pour la sobriété énergétique	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des déjections (avant projet) (méthode Dixel). Si, sur votre exploitation, absence de bâtiment avant projet ou si l'ensemble des animaux est logé en aire paillée intégrale (100 % litière paillée accumulée, pas d'effluent liquide), cochez « sans objet ».	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des déjections (après projet) (méthode Dixel) / Idem	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autres pièces à joindre, le cas échéant, au titre des critères de sélection (<i>L'absence de justificatif invalide le critère de sélection correspondant</i>)	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Sans objet
Justificatifs pour les investissements réalisés en copropriété	TOUS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fournir engagement du JA, si projet CUMA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diagnostic ou autodiagnostic énergie-GES en agriculture, et préconisations si investissement concerné		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie du récépissé de dépôt pour une autre aide du PDR		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justificatif de formation ou conseil sectoriel réalisé précisant la thématique (12h ou 2 jours minimum)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Attestation précisant la date de la première visite du conseil stratégique (en cours ou réalisé) agréé par la Région + diagnostic global de l'exploitation avec préconisations. Pour CAP2ER : fournir le diagnostic + préconisations.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation du pilote de la démarche territoriale		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accusé de réception de la déclaration PAC ou à défaut relevé de parcellaire MSA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat d'adhésion à un GIEE	Tous exceptée CUMA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat d'adhésion à une organisation de producteurs ou une coopérative de commercialisation de la production		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat Agriculture Biologique (AB)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certification environnementale de niveau 2		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certification environnementale de niveau 3 (HVE) ou audit avec préconisations si en cours d'acquisition		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certification dans un autre SIQO ou attestation ODG		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation du passage au banc d'essai du /des tracteurs	CUMA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récépissé de l'aide Impulsion-Installation	Nouvel Installé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation ferme Dephy ou réseau des 30.000	Tous exceptée CUMA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si création d'un nouveau groupe ou augmentation du nombre d'adhérents pour l'activité existante, liste des participants déjà en possession du matériel	Groupements d'agriculteurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Annexe 1 - à renseigner obligatoirement -

Etude Economique Prévisionnelle simplifiée

Nom de l'entreprise	Adresse

Main d'œuvre salariée	Année	Année n+4*	Période concernée	Année de référence	Année n+4*
Indiquer le nombre d'emplois en Equivalent Temps Plein (ex : 2,5 ETP)					

Intitulé du projet

--

Productions principales

Productions animales (volume produit, effectif cheptel, ...)	Année de référence	Année n+4*

Productions végétales (tonnage, volume produit, ...)	Année de référence	Année n+4*

Résultats économiques prévisionnels

Charges (par grandes catégories)	Année de référence	Année n+4*
Charges opérationnelles végétales		
Charges opérationnelles animales		
services externes		
Autres charges		
Impôts et taxes		
Charges sociales exploitants (A)		
Charges de personnel (B)		
Autres charges externes		
Somme des charges d'exploitations (C)		

Produits (par grandes catégories)	Année de référence	Année n+4*
Ventes végétales		
Ventes animales		
Ventes de produits transformés à la ferme		
Autres ventes		
Aides PAC		
Chiffre d'affaires (a)		
Variation de stocks animaux et végétaux		
Achats d'animaux (-)		
Indemnités		
Subventions (autres que Aides PAC) (b)		
Autres produits courants		
Somme autres produits de l'activité (c)		
Somme des produits de l'activité (I) = (a) + (c)		

Frais financiers LMT		
Frais financiers CT (D)		
Amortissements		
Somme des charges d'amortissement et FF (E)		
Somme des charges courantes (F) = (C) + (E)		

Autres charges		
Annuités des emprunts LMT (G)		
Rémunération des associés (H)		

Autres produits		
Produits financiers (II)		

A calculer		
Excédent Brut d'Exploitation ⁽¹⁾		
Valeur ajoutée ⁽²⁾		
Résultat courant ⁽³⁾		
Revenu disponible ⁽⁴⁾		

Produit brut (III) = (I) + (II)		
--	--	--

* Fournir une étude économique sur 10 ans pour les projets en arboriculture

⁽¹⁾ Excédent Brut d'Exploitation (EBE) = Somme des produits de l'activité (I) – Somme des charges d'exploitations (C)

⁽²⁾ Valeur ajoutée = EBE + charges de personnels (B)+ charges sociales exploitants (A)– Autres subventions (b)

⁽³⁾ Résultat courant = Produit Brut (III) – Somme des charges courantes (F)

⁽⁴⁾ Revenu disponible = EBE – Annuités (G)– Frais financiers CT (D)

Annexe 2 a – récapitulatif des dépenses prévisionnelles : **Bâtiment - Mise aux normes**

A renseigner par le demandeur					Réservé à l'administration	
Sous-opération	Descriptif (Précisez si dépenses BBEA)	Fournisseur	Justificatif choisi (préciser) : devis (indiquer référence) ou référentiel	Montant (HT)	Poste de dépense Osiris	Montant retenu (HT)
<p>Bâtiment</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment bois - Bâtiment non bois - Gestion des effluents (<i>fumière, fosse et équipement associé : hors mise aux normes</i>) - Locaux et matériels de traite - Locaux et maîtrise du sanitaire - Stockage des fourrages <ul style="list-style-type: none"> - Stockage – conditionnement – réparation - autres (Hangars et entrepôt à matériels) - Constructions de serres et leurs équipements - Equipements et matériels d'élevage (<i>dans le cadre de l'aménagement d'un bâtiment</i>) - Stockage de produits agricoles - Autres constructions - Isolation des locaux hors bâtiments neufs - Dépenses immatérielles (<i>liées à la sous opération « Bâtiment » : Diagnostic ou autodiagnostic énergie- GES, DEXEL, Autres</i>) 						
TOTAL BATIMENT (à reporter en page 16 du formulaire de demande)					Total	
<p>Mise aux normes</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mise aux normes (fumière, fosse et équipement associé dans le cadre d'une mise en conformité)</i> - <i>Dépenses immatérielles (liées à la sous opération « Mise aux normes »)</i> 						
TOTAL MISE AUX NORMES (à reporter en page 16 du formulaire de demande)					Total	

Annexe 2 b – récapitulatif des dépenses prévisionnelles : **Matériels et équipements agricoles**

A renseigner par le demandeur					Réservé à l'administration					
Sous-opération	Descriptif (Précisez si dépenses BBEA)	Fournisseur	Référence devis choisi	Montant (HT)	Poste de dépense Osiris	Montant retenu (HT)				
<p><u>Matériels et équipements agricoles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériels de valorisation des prairies - Matériels et équipements liés à la filière végétale - Matériels de traction et remorques - Alternatives à la fertilisation minérale - Optimisation de la fertilisation minérale - Optimisation de la fertilisation organique - Lutte contre l'érosion - Autres équipements spécifiques - Alternative à l'utilisation des phyto. (<i>Ecophyto</i>) - Alternative à l'utilisation des phyto (autres) - Optimisation de l'utilisation des phyto. (<i>Ecophyto</i>) - Optimisation de l'utilisation des phyto. (<i>Ecophyto</i>) - Optimisation de l'utilisation des phyto. (autres) - Traitements des effluents phytos - Gestion des effluents autres que phyto. - Matériels pour séchage en grange (<i>hors EnR</i>) - Couvertures de fosses, pendillard, enfouisseur - Introduction de légumineuse dans la rotation - Economie d'eau production végétale - Bloc de traite (pré-refroidisseur, ...) - Autres équipements en économie d'énergie - Fabrication d'aliments à la ferme <p>- Dépenses immatérielles (<i>liées à la sous opération</i> « <i>Matériels et équipements</i> »)</p>										
<u>TOTAL MATERIELS ET EQUIPEMENTS AGRICOLES</u> <u>(à reporter en page 16 du formulaire de demande)</u>					Total					

Annexe 2 c – récapitulatif des dépenses prévisionnelles : **Aménagements agricoles - Plantations/replantations**

A renseigner par le demandeur					Réservé à l'administration	
Sous-opération	Descriptif <i>(Précisez si dépenses BBEA)</i>	Fournisseur	Référence devis choisi	Montant (HT)	Poste de dépense Osiris	Montant retenu (HT)
<u>Aménagements agricoles</u>						
<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements extérieurs - Desserte - Aménagements hydrauliques - Autres aménagements agricoles - Dépenses immatérielles <i>(liées à la sous opération « Matériels et équipements »)</i> 						
<u>TOTAL AMENAGEMENTS AGRICOLES (à reporter en page 16 du formulaire de demande)</u>						
<u>Plantations/replantations</u>						
<ul style="list-style-type: none"> - Plantations de cultures pérennes (précisez : ex : bandes lignocellulosiques) - Dépenses immatérielles <i>(liées à la sous opération « Plantations/replantations »)</i> 						
<u>TOTAL PLANTATIONS/REPLANTATIONS (à reporter en page 16 du formulaire de demande)</u>					Total	

**Annexe 3 : Attestation sur l'honneur portant sur le respect des obligations
légales, administratives, sociales, fiscales et comptables**

Nom – Prénom du demandeur :

Nom – Prénom du représentant légal :

Adresse :

CP- Ville :

N° SIRET :

N° fiscal :

Votre numéro fiscal figure sur votre dernier avis d'imposition, dans le cadre intitulé "vos références". Ce numéro est composé de 1-3 chiffres suivis d'une lettre.

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du ministère de l'action et des comptes publics du 21 août 2018, pris en application de l'article 3 du décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement :

J'atteste sur l'honneur que l'organisme / l'entreprise que je représente est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables

Je prends connaissance des informations suivantes (art. L114-8 et L114-10 du code des relations entre le public et l'administration – CRPA -) :

- L'administration se procure directement auprès d'autres administrations les informations ou données justificatives de cette attestation de l'honneur.
- Le demandeur peut exercer son droit d'accès et de rectification sur les informations et données concernées.
- En cas d'impossibilité technique à l'obtention des données directement auprès d'une autre administration, il est possible que le service instructeur les réclame au demandeur
- Les échanges entre administrations se font dans les conditions suivantes (art. L114-9 ; R114-9-5 et R114-9-6 du CRPA) :
 - Sous forme électronique, par traitement automatisé assurant la traçabilité des échanges,
 - Mise en oeuvre du Référentiel Général de Sécurité (RGS)

Fait à, le

Nom, prénom et signature(s) du demandeur gérant, du représentant légal ou, pour un GAEC, de chaque associé

Cachet

Annexe 4 : Attestation sur l'honneur portant sur les aides à l'investissement perçues par le porteur de projet depuis 2015

Rappel :

Le plafond d'investissements éligibles mentionné dans l'appel à projets est un maximum par porteur de projet sur la durée de la programmation (2015-2020) et de la période de transition 2021-2022. Il comprend les aides attribuées depuis 2015 dans le cadre

- du dispositif **Agriculture Normande Performante**
- du dispositif **Ecophyto II**
- du dispositif plan de relance Etat **pacte bien-être animal et/ou biosécurité.**

Ce plafond peut donc être atteint suite à la réponse à un seul appel à projets ou suite à la réponse à plusieurs appels à projets entre 2015 et 2022.

J'atteste sur l'honneur :

- **avoir déposé une (des) demande(s) d'aide, mais pas encore perçu l'aide**, depuis 2015 au titre d'un des 3 dispositifs mentionnés :

Nom du dispositif d'aide (parmi les 3 mentionnés ci-dessus)	Intitulé du projet	Date de la décision d'octroi (ou à défaut : date de demande de l'aide non encore octroyée)	Montant d'investissements éligibles figurant dans la décision d'octroi (ou à défaut : montant d'investissements présentés si l'aide n'a pas été encore octroyée)

- **avoir déposé une (des) demande(s) d'aide et avoir perçu une (des) aides**, depuis 2015 au titre d'un des 3 dispositifs mentionnés :

Nom du dispositif d'aide (parmi les 3 mentionnés ci-dessus)	Intitulé du projet	Date du paiement	Montant d'aide perçu

Si la somme totale des montants **d'investissements éligibles** retenus dans la décision d'octroi ou au moment du/des paiements excède le plafond d'investissements éligibles indiqué dans l'appel à projets, l'aide demandée dans le présent formulaire ne sera pas accordée.

Je suis informé(e) que :

- l'administration se procure directement auprès d'autres administrations des informations ou données relatives aux éléments contenus dans la présente attestation de l'honneur complétée et signée par le porteur de projet

Je m'engage à conserver et fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, sur simple demande de l'autorité compétente, pendant 10 exercices fiscaux à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire.

Fait à _____, le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Nom, prénom et signature du demandeur gérant, du représentant légal ou, pour un GAEC, de chaque associé :

Cachet